



**DÉFENSE
GENDARMERIE**

EXPRESSION

CONTRACTUELS, FONCTIONNAIRES EN GENDARMERIE

C'EST PAS LA FOLIE !

La CFDT Gendarmerie seule organisation syndicale qui continue son combat pour faire évoluer la condition des personnels civils en Gendarmerie.

Les personnels civils, les oubliés de la Gendarmerie ?

Certainement, vu l'effort et la priorité donnés à nos collègues militaires, dont l'avancement conséquent et la mobilité réduite, a permis de répondre à leurs attentes.

Quand est-ce-que les personnels civils, contractuels, fonctionnaires seront parfaitement intégrés et rémunérés en Gendarmerie ?

CONSTAT ALARMANT POUR LES FONCTIONNAIRES :

- Pas de revalorisation du point d'indice ;
- Diminution du taux d'avancement ;
- Manque de reconnaissance des fonctionnaires ;
- Multiplication des catégories C sur des postes de catégorie B ;
- L'impact financier des changements de corps est tellement peu attractif que certains agents en fin de carrière refusent une promotion !

Lors d'une promotion de corps (exa pro, choix) on met la pression aux agents pour qu'ils quittent la gendarmerie, là aussi belle reconnaissance... sans parler de la revalorisation IFSE quadriennale qui est dérisoire !!!

CRI D'ALARME POUR LES CONTRACTUELS DE LA GENDARMERIE :

- Des salaires proposés trop bas entraînant la fuite vers d'autres ministères, les collectivités territoriales et le secteur privé ;
- Une gestion RH compliquée, désuète et surtout non incitative ;
- Absence de reconnaissance de leur investissement ; pas de primes, pas de cia
- Une revalorisation triennale pas à la hauteur de l'inflation et des missions qui évoluent.

Le Contrôleur Budgétaire et Comptable Ministériel (CBCM) et la DGGN sont très regardants sur les salaires proposés, mais regardent-ils le travail à effectuer ?

En attendant les services sont en tension, les RH sont en tension, la crispation générale augmente encore.

Pour améliorer les choses, parlons travail... parlons contractuels...



Paris, le 17 juillet 2025 ●